

LA JUSTICE

A L'ORDRE DU JOUR

CONFERENCE

ANIMÉE PAR

**ROLAND
ESCH**

Magistrat honoraire

*recensera l'actualité
judiciaire du moment*

*et abordera un
nouveau sujet :*

**CODE
GÉNÉRAL
DES
IMPÔTS**

**COMPLEXITÉ DU DROIT
FINANCIER ET FISCAL**

VOLUME I



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

CHRONIQUE

d'actualité juridique



- **Qualifier une personne politique « d'étron fumant » ne constitue pas une injure publique** Cassation ass. Pl. 25/10/2019 ;
- **Les citoyens perdent confiance en la justice mais aussi en ses représentants** Sondage IFOP pour « l'Express » 2/11/2019 ;
- **Que signifie l'application du droit pénal de l'ennemi ?**
Art. 113-8-1 du Code Pénal (déchéance de la nationalité) ;
- **En un an, plus 90% de libération sous contrainte aux 2/3 de peine mais qui ne touche que 874 détenus sur 70818 ;**
- **Malencontreuse pénalisation des mouvements sociaux** 🖱️ **3000 gilets jaunes condamnés en 10 mois, le juge pénal peut-il condamner une intention supposée de passer à l'acte ? ;**
- **La difficile lutte contre la délinquance financière.**



LE DROIT *financier*



- *Droit autonome, composante du droit des Affaires avec la finance d'entreprise et celle du marché ;*
- *Aspect juridique longtemps dominant, aujourd'hui supplanté par la gestion, (management et commerce) ;*
- *Importance primordiale de la règle qui supprime la loi et le décret dans la hiérarchie des normes ;*
- *Droit interdisciplinaire par nature, international par fonctionnement et en évolution constante.*



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

CARACTÉRISTIQUES

principales du droit financier



- *Au départ, droit rigide, complexe, trop diversifié et éclaté dans de multiples codes 📍 construction, urbanisme, rural, etc...;*
- *Aujourd'hui, et depuis 1993, un droit jeune, dynamique avec des structures très souples et diversifiées capables de réagir vite pour s'adapter aux transformations radicales et ultra-rapides de l'économie mondiale ;*
- *Un droit régi par un vocabulaire spécifique 📍 monnaie, usure, crédit, valeurs, obligations, marchés...;*
- *Une place essentielle donnée à la norme, au règlement.*



ASPECT PROCÉDURAL

du droit financier



- **Activité économique classique** 🖱️ dans l'industrie et le commerce, production et échange de biens ou de services facilement identifiables, (souvent matériels) ;
- **Activité financière** 🖱️ nécessité d'appliquer des règles spécifiques régissant des obligations réciproques (immatériels) ;
- D'où l'importance du contrat, des lois spéciales, du règlement professionnel et de procédures spécifiques de règlement des litiges ;
- Le règlement est souvent créé par l'institution elle-même et techniquement sécurisé par l'homologation ministérielle avec recours possible devant le conseil d'état ;
- Très peu de litiges ou de contestations car décisions collégiales, rapides ou longuement pesées, prises dans des structures idoines 🖱️ comité des usagers, comité de la réglementation bancaire, conseil des bourses de valeurs, commission des opérations de bourse, conseil de la concurrence.



ASPECT PROCÉDURAL

du droit financier (suite)



- À rapprocher du droit **BOURSIER** avec la création de l'**Autorité des Marchés Financiers, AMF**, par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ainsi que de pouvoirs réglementaire, d'enquête, de contrôle, d'injonctions et de sanctions individuelles dans sa mission de protection de l'épargne investie dans les instruments financiers, (ex : délit d'initié de cadres d'EADS en 2006) ;
- Ce fonctionnement favorise une évolution permanente dans les domaines de la couverture des risques, de la concurrence, de la transparence, de la stabilité, de la protection des acteurs, de la régulation, du crédit, de la monnaie, des liquidités bancaires et de l'accès aux marchés des capitaux.



ANALYSE CRITIQUE

de ce droit



- *Complexe et touffu, il échappe à la compréhension du citoyen et devient le domaine des spécialistes ;*
- *Fonctionnant en circuit fermé, il est difficile à contrôler vraiment et échappe souvent à l'initiative des politiques qui font du suivisme ;*
- *L'exemple du « krach » de 2008 illustre les effets pervers d'un fonctionnement autonome ;*
- *On peut considérer que les règles de procédure et de fond qui régissent ce droit en France, s'analysent en délégation de pouvoir quasi permanente du parlement aux autorités financières.*



LE DROIT *fiscal*



- Origine latine « *fiscus* » 👉 panier où l'on rangeait l'argent ;
- Droit public, celui de l'IMPÔT avec une administration qui se charge du recouvrement 👉 le FISC ; autre administration régaliennne en matière fiscale 👉 les Douanes ;
- Impôts sur les revenus, personnes physiques et morales, bénéfice des entreprises, sur la dépense et sur le patrimoine ;
- Taxation selon la résidence par la quasi-totalité des pays, selon la nationalité aux USA ;
- La notion de droit fiscal englobe la parafiscalité, la fiscalité internationale, l'écofiscalité avec une nouvelle taxe en gestation 👉 la taxe carbone, le droit pénal fiscal ;
- Ce droit vise les recettes de l'Etat 👉 impôts, taxes, redevances, les dépenses sont régies par le droit BUDGETAIRE.



LE DROIT PENAL *fiscal*



- *Abus de biens sociaux, abus de position dominante, blanchiment, cavalerie, corruption, délit d'initié, escroqueries, détournement de fonds, trafic d'influence, faillite frauduleuse ;*
- *Les règles du recel et de la complicité répondent aux mêmes définitions que toutes les infractions du Code Pénal, idem pour les règles de procédure ;*
- *Cette branche du droit pénal est complexe et nécessite des magistrats et des policiers bien formés, ils sont peu nombreux ;*
- *Aide importante apportée par les journalistes dans la découverte de ces infractions, cf : les scandales financiers « Luxembourg Leaks » et « Clearstream ».*



BIBLIOGRAPHIE

- **BOUVIER Michel** : « *Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt* »
Lextension - LGDJ 2012 - 316 pages ;
- **BRONNEC Thomas** : « *Les initiés* »
Editions Gallimard Série Noire 2015; 235 pages - 15,50 € ;
- **LAMARQUE Jean, NEGRIN Olivier et AYRAULT Ludovic** : « *Droit Fiscal Général* »
Litec 2009 - 1132 pages ;
- **ROBERT Denis, ASTIER Vincent et LINDINGRE Yan** :
« *L'affaire des affaires - L'intégrale Clearstream* » - BD en 4 tomes 2015 ;
- **STIGLITZ Robert** : « *La grande désillusion* » - Livre de poche - 2010 ;
- **STIGLITZ Robert** : « *Le triomphe de la cupidité* » Editions les liens qui libèrent 2010
(suite au scandale des subprimes) ;



BIBLIOGRAPHIE (suite)

- **SUPIOT Alain :**
« *Le travail n'est pas une marchandise* »
Editions du Collège de France - 72 pages - 6,80 € ;
- **THIOLLET Jean-Pierre :** « *Beau linge et argent sale, fraude fiscale et blanchiment des capitaux* »
Anagramme éditions 2002 ;
- **ZOLA Emile :** « *L'argent* » publié en 1891 - Le livre de poche.



FILMOGRAPHIE

- Le film de **GARENQ Vincent** « *L'enquête* » 2015 ;
- Le dernier film de **KEN LOACH**...



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges